



Avec le SNUipp-FSU,
obtenir une réduction des effectifs.

Changeons l'école, **votons** !  

CARTE SCOLAIRE AU 5 SEPTEMBRE 2018

ATTENTION : les représentants des personnels en CTsD ont **UNANIMEMENT voté contre** la carte scolaire présentée ce matin. C'est inédit sur un CT de rentrée, et révélateur des tensions sur le terrain en termes de moyens.

L'IA est donc dans l'obligation réglementaire de réunir un nouveau comité technique sous 8 jours. Il maintient la CAPD mouvement demain, jeudi 6/09, et annonce qu'il ne procédera à aucune modification dans ses décisions. Un nouveau CT aura toutefois lieu très prochainement.

MESURES

- **Levée de blocage** à Cognin maternelle La Forgerie.

4 FERMETURES		
MATERNELLES	PRIMAIRES	ELEMENTAIRES
	Centron Le Biollay Chambéry	- Le Mollard (Chambéry) REP+ sur un CE1 à 12 - Madeleine Rebeirieux (Chambéry) REP+ sur une classe de CP ou CE1 à 12

- **Autres suppressions de postes** :

- poste G à Ugine Pringolliet
 - poste CPC arts et cultures
 - 1/2 poste coordinateur REP Albertville
 - 1/2 poste coordinateur REP Chambéry
 (Le DASEN s'engage à les rouvrir l'an prochain si nécessaire).

7 OUVERTURES		
MATERNELLES	PRIMAIRES	ELEMENTAIRES
- Caffé Chambéry - St Genix sur Guiers - Yenne - Le Picolet La Motte Servolex	La Chambre	- Jacques Prévert (Chambéry) - Arith

- **Divers** :

Décharges PEMF – transfert de moyens pour l'année 2018 :

- implantation de 0,25 de décharge à l'école maternelle St Sigismond Albertville
- Transformation de 0,33 de décharge à l'école élémentaire W. Rousseau en 0,25 à l'école maternelle Les Clapeys St Jean de Maurienne
- transformation de 0,33 de décharge à l'école élémentaire Jean Jaurès Chambéry en 0,25 à l'école maternelle Darantasia Moutiers

- **Postes neutralisés** : (on ne peut pas les utiliser pour équilibrer la carte scolaire ; ils servent à des implantations de postes provisoires, juste pour l'année scolaire ET à absorber le surnombre budgétaire généré par les collègues à temps partiel 80 %).

- 0,25 poste E primaire Le Pont de Beauvoisin
- 0,25 poste E élémentaire les Frontailles St Pierre d'Albigny
- 1 poste G élémentaire Jean Moulin Montmélian
- 1 poste G primaire le Biollay Chambéry
- 1 poste G élémentaire Yenne
- 1 poste G primaire Val des Roses Albertville REP
- 0,25 poste G élémentaire les Clapeys St Jean de Maurienne

- **Balance** : il restait 1,28 poste après la carte scolaire de juin. Il en restera 0,33 après aujourd'hui, soit rien...

- **implantation d'un poste en REP+ pour TRB Chambéry 4** à titre définitif pour les remplacements des allègements de service.

- **implantation de 3 postes provisoires de TR pour 2018-2019** : 1 TRB Albertville / 1 TRB Chy 1 / 1 TRB Combe de Savoie

- **Contractuels** :

ATTENTION : 16 postes de contractuels ont été accordés par le rectorat pour l'année 2018-2019, pour compenser les déficits de remplacements notamment, dont 1 poste affecté auprès de l'IENA pour devenir chargé de mission Formation continue. Ce scénario inédit montre bien à quel point le manque d'enseignants est criant !

Ces contractuels seront recrutés parmi le viviers des étudiants M2 MEEF qui ont raté le concours, pour leur permettre de préparer le concours.

Chaque année, il y a aussi des candidatures spontanées ; Mme Grumel (IENA) va constituer un viviers de candidature pour recruter le plus vite possible. L'objectif est de permettre à ces personnels d'être accompagnés pour passer le concours (Comment et quand ??!).

Le SNUipp-FSU 73 a demandé pourquoi le rectorat ne procédait pas plutôt à l'ouverture de la liste complémentaire pour couvrir les besoins sur le terrain, ce qui n'est pas la même logique ! L'avenir du Service Public d'Éducation ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices.

- Concernant les PsyEN, ils sont gérés par le rectorat, et plus par les DSDEN. Leur remplacement se fait donc par le rectorat. Les IEN doivent attendre l'autorisation du rectorat pour mener des entretiens pour les remplacements.

Vote : CONTRE à l'unanimité. **Explications** : pour le SNUipp-FSU, cette carte scolaire de rentrée est **très tendue** (la preuve s'il en est avec le recrutement de contractuels): manque de TRB, priorités gouvernementales en éducation prioritaire au détriment, dans notre département, des petites écoles, manque de cohérence entre REP de Chambéry et REP d'Albertville (CP à 12 d'un côté, CP à 15 ou 16 de l'autre), écoles pour lesquelles il n'y a pas d'ouverture alors qu'elles sont au seuil d'ouverture, obligation de supprimer un poste pour équilibrer la carte scolaire, manque de prise en compte des écoles rurales et montagnardes de 2 et 3 classes...

Diverses questions ont été abordées lors de ce CT. Compte-rendu dans la prochaine lettre électronique.